

## Communiqué de presse

# Le rapport des experts disqualifie Taoua

**Le comité référendaire « Non à Taoua – Lausanne mérite mieux » a pris connaissance du rapport du groupe d'experts sur la « Stratégie pour l'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges » qui vient d'être publié. Ce rapport confirme la plupart des motifs d'opposition au projet Taoua, notamment quant à la prétendue densification qu'apporterait la construction de la tour et quant à l'intégration défailante de cette tour dans le paysage de Lausanne et dans le quartier de Beaulieu.**

Le rapport des experts qui doit servir d'aide à la décision pour l'implantation de tours dans l'agglomération Lausanne-Morges a été divulgué la semaine dernière. Cette publication intervient tardivement, puisque le rapport aurait déjà dû être disponible en 2012. Il aurait mérité d'être connu des autorités lausannoises lorsqu'elles ont délibéré du projet Taoua. En effet, ce rapport permet de contester deux affirmations de la propagande pro-Taoua.

Pour la densification de la ville, selon le rapport, la tour n'apporte rien de significatif. « Un quartier de tours », peut-on y lire, « n'est pas plus dense qu'un tissu urbain homogène, fait d'îlots de bâtiments d'habitations R + 7 étages, ceci en raison des règles de prospect, soit de distance minimale entre deux constructions. [...] La tour est donc une manière de densifier parmi d'autres. Le paradoxe de la densité est ainsi le suivant : la tour amène une densification à l'échelle de la parcelle mais pas à celle du quartier ou d'une région ».

Par ailleurs, le rapport insiste sur la nécessité de *démontrer* l'intégration de la tour à l'échelle du voisinage comme à l'échelle de l'agglomération ou de l'entité paysagère, et non du seul site d'implantation de l'objet. Et il précise : « Ceci implique [...] de *faire la preuve* que le quartier fonctionnera mieux avec une tour que sans. En d'autres termes, la "charge de la preuve" revient aux porteurs des projets. »

À l'évidence, la preuve de l'intégration dans le quartier n'a pas été donnée par les promoteurs de Taoua, ni par les autorités communales. Sous l'angle urbanistique, les auteurs du projet n'ont pas tenu compte de l'ensemble du quartier, en ignorant complètement les espaces actuellement délaissés des halles nord, du parc de la Violette et de l'avenue du Mont-Blanc. Et les habitants n'ont pas été convenablement consultés.

Finalement, le rapport met en évidence le seul motif pour lequel Taoua pourrait être construite malgré tous ses inconvénients : « Une tour est avant tout un signe, un symbole pour la ville. À ce titre, sa pertinence est plus culturelle et symbolique que quantitative (densité) ou financière. »

Il appartiendra ainsi aux citoyennes et aux citoyens de Lausanne, grâce au référendum du 13 avril, de juger de la pertinence culturelle et symbolique du projet Taoua. Ils diront s'ils veulent cette tour en dépit du fait qu'elle ne densifie rien et que son intégration dans le quartier est défailante.

Lausanne, 23 février 2014